

Notes

Consignes

- Assurez-vous d'avoir répondu à toutes les questions avant de soumettre votre candidature. Les dossiers incomplets pourraient être rejetés.
- L'ensemble des renseignements requis pour l'étude de votre dossier doit se retrouver sur ce document.
- Joindre une copie de vos contrats, ententes et conventions attestant :
 - votre pourcentage d'actionariat dans l'entreprise; *
 - votre adhésion à une coopérative affiliée à La Coop fédérée (si vous n'êtes pas membre d'une coopérative depuis au moins trois ans, veuillez joindre une copie de vos états financiers des trois dernières années);
 - votre adhésion à la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ);
 - votre adhésion à une caisse affiliée à la Mouvement des caisses Desjardins.
- Joindre votre acte de naissance. *
- Joindre une copie du diplôme d'études (formation spécialisée en agriculture (DEP, DEC, BAC)) ou de l'attestation d'une formation équivalente. *
- Donnez-nous clairement et simplement les renseignements requis.
- Si le document est complété à la main, l'écriture doit être lisible.

N.B. : les candidats qui ont reçu la prime d'aide à l'établissement de La Financière agricole du Québec peuvent être dispensés de fournir les pièces justificatives des points suivis d'un * en nous fournissant copie de la confirmation de la FAQ ou en signant le consentement ci-dessous, permettant à la FAQ de nous confirmer que vous avez bien reçu cette prime à l'établissement.

Je soussigné _____ autorise
La Financière agricole du Québec à communiquer au Fonds coopératif d'aide
à la relève agricole, les renseignements ayant permis d'établir mon admissibilité à
la prime d'aide à l'établissement, soit mon âge, mon niveau de formation et ma
participation dans la propriété de la ferme _____ .

Confidentialité

- Le comité de sélection s'engage à ne pas divulguer les renseignements contenus dans le présent document.

Date de
la préparation : _____ Signature : _____
JJ MM AAAA

Veuillez retourner ce dossier à votre coopérative locale.

Les candidatures seront évaluées, par la coopérative locale, en fonction des critères d'admissibilité, des pièces justificatives et du budget alloué.

Une fois sélectionnées, les candidatures seront transmises au conseil d'administration du Fonds.

103493-08-09



2009-2010



Détails du programme



Détails du programme

Le programme est permanent.

L'aide est d'une durée maximale de trois ans et est non renouvelable.

L'adhésion se fait volontairement par les coopératives.

1 Objectifs

- Faire la promotion de la coopération.
- Développer les compétences.
- Contribuer financièrement à la relève agricole.
- Attirer de nouveaux clients.
- Augmenter les ventes.
- Partager les résultats de façon différente.

2 Critères d'admissibilité*

- Être membre :
 - d'une coopérative locale (ferme);
 - de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) (candidat);
 - d'une caisse affiliée au Mouvement des caisses Desjardins (ferme).
- Âge : avoir entre 18 et 40 ans.
- Actionnariat : détenir au moins 20 % des actions de l'entreprise.
- Formation acquise : le candidat doit détenir un diplôme d'études (formation spécialisée en agriculture (DEP, DEC, BAC)) ou une formation équivalente.
- Activité principale : le candidat doit allouer la majorité de son temps et tirer sa principale source de revenu de son entreprise agricole.
- Le candidat doit être résident du Québec, de l'Ontario ou du Nouveau-Brunswick.
- Le candidat permettra que des reportages soient réalisés et que des photos soient prises sans demander de rémunération en contrepartie.



- Les candidats retenus devront s'engager à développer leurs compétences professionnelles grâce aux formations reconues par le conseil d'administration du Fonds coopératif d'aide à la relève agricole.

3 Comment adresser votre demande?

- Bloc La Coop



Ce bloc est géré par les coopératives agricoles, membres du réseau La Coop, qui ont adhéré au Fonds. Chaque coopérative traitera les différentes demandes en fonction du respect des critères d'admissibilité ainsi que de sa limite budgétaire. Une fois retenues, les candidatures seront transmises au conseil d'administration du Fonds pour approbation finale.

- Bloc Desjardins



Ce bloc est géré par les caisses et les Centres financiers Desjardins. Les différentes demandes seront évaluées par le comité de sélection composé de trois représentants de Desjardins, d'un représentant de La Coop fédérée et d'un représentant de la Fédération de la relève agricole du Québec.

4 Formulaire de demande – Bloc La Coop

Date de naissance : _____ (Joindre votre acte de naissance)
JJ MM AAAA

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____
N° RUE APP.

VILLE PROVINCE CODE POSTAL

Téléphone : _____ - _____

Télécopieur : _____ - _____

Courriel : _____

Nom de l'entreprise : _____
RAISON SOCIALE N° D'ENREGISTREMENT

Êtes-vous sur la ferme à temps plein? Oui Non
(Joindre une déclaration signée selon laquelle vous travaillez à temps plein à la ferme)

Quel est votre statut dans l'entreprise?
(Joindre une copie de vos contrats, ententes et conventions attestant votre pourcentage d'actionnariat)

Associé ou actionnaire minoritaire _____
% des actions

Propriétaire ou actionnaire majoritaire _____
% des actions

Principales productions :

1 _____
% du chiffre d'affaires Nombre d'unités de production

2 _____
% du chiffre d'affaires Nombre d'unités de production

Détenez-vous une formation spécialisée en agriculture (DEP, DEC, BAC)? Oui Non
(Joindre une copie du diplôme d'études (formation spécialisée en agriculture (DEP, DEC, BAC)) ou de l'attestation d'une formation équivalente)

Votre ferme est-elle membre d'une coopérative agricole affiliée à La Coop fédérée? Oui Non
(Joindre une copie du contrat d'adhésion; si vous n'êtes pas membre d'une coopérative depuis au moins trois ans, veuillez joindre une copie de vos états financiers des trois dernières années)

Si oui, _____
Nom de la coopérative N° de membre

Volume d'achat annuel de votre entreprise à votre coopérative : _____
(Information disponible auprès de votre coopérative)

Êtes-vous membre de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ)? Oui Non
(Joindre une copie du contrat d'adhésion)

Si oui, quel est votre numéro de membre? _____

Votre ferme est-elle membre d'une caisse affiliée au Mouvement des caisses Desjardins? Oui Non
(Joindre une copie de votre dernier relevé de compte personnel ou de l'entreprise)

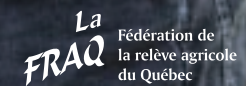
* Seuls les jeunes dont la coop locale adhère au Fonds pourront s'en prévaloir.



2009-2010



Bloc La Coop



Bloc La Coop

1 Volet Support financier La Coop

- Critères spécifiques pour être admissible à ce volet :
 - achats d'intrants : majoritairement à la coopérative locale;
 - âge : de 18 à 40 ans, lors de l'inscription.
- Escompte spécial relève : 10 % de la valeur des achats d'intrants admissibles, proportionnels à la participation (actions) du candidat retenu dans son entreprise jusqu'à concurrence de 5 000 \$/année par entreprise agricole.

Intrants admissibles

- 100 % des achats au niveau des productions animales.
- 100 % des achats au niveau des productions végétales.
- 100 % des achats en quincaillerie.
- 0 % (zéro) des achats au niveau des matériaux de construction.
- 0 % (zéro) des transactions de grains.

2 Volet Développement des compétences

- Volet obligatoire pour être admissible au volet Support financier La Coop.
- Chaque bénéficiaire devra, pour toute la durée de l'aide accordée, s'engager à développer ses compétences professionnelles grâce aux formations qui lui seront offertes ainsi que par sa participation à certaines activités associatives.

Formations

Crédits obligatoires – 30 sur trois ans

- Pendant toute la durée de l'aide accordée, le jeune s'engage à accumuler un minimum de 10 crédits par année, à l'aide de formations reconnues par le conseil d'administration du Fonds coopératif d'aide à la relève agricole. Le bénéficiaire peut choisir parmi une trentaine de cours en fonction de ses champs d'intérêt et besoins. Vous retrouverez la liste de ces cours à l'intérieur du feuillet Développement des compétences. Les crédits ainsi accumulés pourraient d'ailleurs être reconnus si plus tard le jeune est élu administrateur d'une coopérative.

Activités associatives

Points obligatoires – 18 sur trois ans

- Pendant toute la durée de l'aide accordée, le jeune s'engage à accumuler un minimum de 6 points par année, grâce à sa participation à la vie associative de sa coopérative. Le bénéficiaire pourra choisir parmi une liste d'activités associatives reconnues par le conseil d'administration du Fonds. Vous retrouverez cette liste dans le feuillet Développement des compétences.

3 Volet Support professionnel La Coop

- Critère spécifique pour être admissible à ce volet :
 - Seuls les candidats retenus, admis au volet Support financier La Coop, pourront bénéficier de ce volet.
- Admissible au programme CÉRIM :
 - 1,5 heure d'évaluation;
 - accès à un psychologue : cinq rencontres d'une heure (cinq heures maximum);
 - deux de ces cinq heures pourront être avec :
 - un conseiller juridique (une heure maximum), ou;
 - un conseiller administratif (une heure maximum).



4 Volet Produits pétroliers Sonic

- Critère spécifique pour être admissible à ce volet :
 - être admis au volet Support financier La Coop.
- Le volet Produits pétroliers Sonic permet au candidat retenu, admis au Fonds, d'obtenir un rabais de 2 ¢/litre sur les achats de diesel coloré et de propane faits par sa ferme au cours d'une année :
 - nombre de litres achetés annuellement à sa coopérative multiplié par 2 ¢/litre = un escompte.
- Le montant maximum annuel que pourra recevoir le candidat retenu est de 400 \$ par produit admissible ou de 700 \$ pour les deux produits combinés.
- Le montant versé dans le cadre de ce volet s'ajoute à celui versé dans le cadre du volet Support financier La Coop.





2009-2010



Bloc Desjardins

Bloc Desjardins

1 Volet Aide à l'établissement Desjardins

- Critères spécifiques pour être admissible à ce volet :
 - réaliser la majorité de ses transactions financières dans une caisse affiliée au Mouvement des caisses Desjardins;
 - âge : de 18 à 40 ans lors de son inscription;
 - le candidat retenu devra obligatoirement présenter sa candidature en association avec un directeur de comptes agricoles du réseau Desjardins;
 - l'établissement du candidat retenu doit avoir été fait au cours des trois dernières années précédant le 1^{er} décembre de l'année d'inscription;
 - le candidat ne doit jamais avoir été propriétaire d'une entreprise agricole.

2 Critères additionnels pour le volet Aide à l'établissement Desjardins

- Son leadership dans la nouvelle entreprise.
- Sa formation et son engagement social.
- Sa contribution à l'épanouissement financier de l'entreprise.
- Sa vision en tant que nouveau gestionnaire.
- La période de mise en candidature pour ce volet est du 1^{er} septembre au 30 novembre 2009 et **le formulaire de mise en candidature est disponible auprès du directeur de comptes agricoles du réseau Desjardins.**



3 Volet Développement des compétences

- Volet obligatoire pour être admissible au volet Aide à l'établissement Desjardins.
- Chaque bénéficiaire devra, pour toute la durée de l'aide accordée, s'engager à développer ses compétences professionnelles grâce aux formations qui lui seront offertes ainsi que par sa participation à certaines activités associatives.

Formations

Crédits obligatoires – 30 sur trois ans

- Pendant toute la durée de l'aide accordée, le jeune s'engage à accumuler un minimum de 10 crédits par année, à l'aide de formations reconnues par le conseil d'administration du Fonds coopératif d'aide à la relève agricole. Le bénéficiaire peut choisir parmi une trentaine de cours en fonction de ses champs d'intérêt et besoins. Vous retrouverez la liste de ces cours à l'intérieur du feuillet Développement des compétences. Les crédits ainsi accumulés seront d'ailleurs reconnus si plus tard le jeune est élu administrateur d'une coopérative.

Activités associatives

Points obligatoires – 18 sur trois ans

- Pendant toute la durée de l'aide accordée, le jeune s'engage à accumuler un minimum de 6 points par année, grâce à sa participation à la vie associative de sa coopérative ou de sa caisse et centre financier aux entreprises Desjardins. Le bénéficiaire pourra choisir parmi une liste d'activités associatives reconnues par le conseil d'administration du Fonds. Vous retrouverez cette liste dans le feuillet Développement des compétences.

4 Volet Mentorat Desjardins

- Partenaire d'affaires avec le Groupement des chefs d'entreprise depuis quelques années, Desjardins offre aux jeunes récipiendaires du volet Aide à l'établissement Desjardins, une opportunité pour ces entrepreneurs agricoles de réseauter et de peaufiner leurs pratiques d'affaires avec une communauté de leaders reconnus bien au-delà du secteur agricole. La présence des jeunes au sein du Groupement est supportée par le volet Mentorat Desjardins sur trois ans.

5 Contribution monétaire des volets Aide à l'établissement et Mentorat de Desjardins

- Desjardins remettra aux récipiendaires du volet Aide à l'établissement une contribution annuelle et unique minimale de 8 300 \$ chacun, qui servira à la réduction de leur paiement en capital.
- De plus, les récipiendaires du volet Aide à l'établissement seront automatiquement admissibles au comité relève du Groupement des chefs d'entreprise pour les trois années suivant leur nomination, d'une valeur de 3 000 \$. Ils seront également admissibles au volet développement des compétences reconnu par Desjardins et La Coop fédérée.



Gestion du temps (2 crédits)

Quotidiennement dans notre vie professionnelle, nous courons constamment après le temps... « Je suis complètement débordé! »... « Désolé, je n'ai pas le temps! »... « Ah! Vivement les vacances! »... Hélas, chacun de nous dispose de 24 heures par jour.

Ainsi, si l'on veut se soustraire à ces situations qui sont sources de stress, il faut apprendre à bien utiliser son temps, ce qui revient à se maîtriser personnellement. Comme De la Bruyère affirmait : « Ceux qui emploient mal leur temps sont les premiers à se plaindre de sa brièveté ». Cette formation a comme objectif de fournir aux participants les habiletés nécessaires pour mieux gérer leur temps et leurs priorités. Au terme de ce cours, ils seront en mesure de prendre conscience de l'utilisation de leur temps de travail et de maîtriser les techniques efficaces de gestion de temps.

Communication au travail (2 crédits)

- Si je vous posais la question suivante : Selon vous quel est le problème numéro 1 de toutes les organisations? Quelle serait votre réponse? La communication bien sûr...
- Nous avons tous appris à parler, mais bien peu de personnes ont appris à communiquer. Une mauvaise interprétation du message, un manque d'information ou une perception erronée de la situation engendrent des difficultés désastreuses pour l'individu, l'équipe et l'organisation. Ce cours a pour but premier de développer les connaissances et les habiletés pour accroître son efficacité et améliorer la qualité des relations professionnelles.
- Cette formation permettra aux participants de :
 - expérimenter les techniques de communication;
 - s'affirmer dans le respect de l'autre;
 - bien livrer son message et d'atteindre un résultat satisfaisant.

Délégation efficace (2 crédits)

- Une saine gestion d'entreprise dépend de la capacité de ses gestionnaires et dirigeants à fixer les objectifs, de les transmettre efficacement et de déléguer les tâches ainsi que les responsabilités qui s'y rattachent. Ce cours a donc comme but premier d'appivoiser et de bien saisir le processus de management qu'est la délégation. Dans un deuxième temps, le participant sera amené à développer ses habiletés à mettre en pratique la délégation.
- Cette formation permettra au participant de :
 - comprendre l'importance d'une délégation efficace pour optimiser les résultats;
 - prendre conscience de ses propres résistances et des freins organisationnels;
 - expérimenter et maîtriser le processus de délégation;
 - utiliser adéquatement la délégation comme source de motivation des collaborateurs;
 - mesurer les impacts et la fiabilité des actions de délégation.

Démystifier les types d'assurances (2 crédits)

Initiation qui vise à présenter les caractéristiques, les avantages et les bénéfices des différents types d'assurance utiles pour une entreprise ou un particulier

Formation de perfectionnement professionnel (2 crédits)

Les bénéficiaires du Fonds coopératif d'aide à la relève agricole peuvent également compléter un maximum de 30% des crédits qu'ils doivent accumuler pour bénéficier des différents volets du fonds, auprès des maisons d'enseignement agricole de leur région qui dispensent des cours de perfectionnement professionnel.

LIEU ET HORAIRE DES FORMATIONS

Les dates et les lieux des formations de niveau relève seront déterminés ultérieurement et communiqués à tous les bénéficiaires. Ces formations sont généralement données dans différentes régions afin d'éviter le plus possible les déplacements et d'être plus accessibles pour les jeunes.

Les jeunes de la relève peuvent également vérifier auprès de la maison d'enseignement agricole de leur région l'horaire des cours de perfectionnement professionnel (1 ou 2 jours) qui sont dispensés.

COÛT DES FORMATIONS

Les coûts occasionnés par les formations ci-haut décrites (inscription, repas, transport) reçues dans le cadre du volet Développement des compétences sont supportés par le Fonds coopératif d'aide à la relève agricole. Le Fonds coopératif d'aide à la relève remboursera également les frais de scolarité des cours de perfectionnement professionnel qui auront été complétés avec succès par les jeunes candidats.

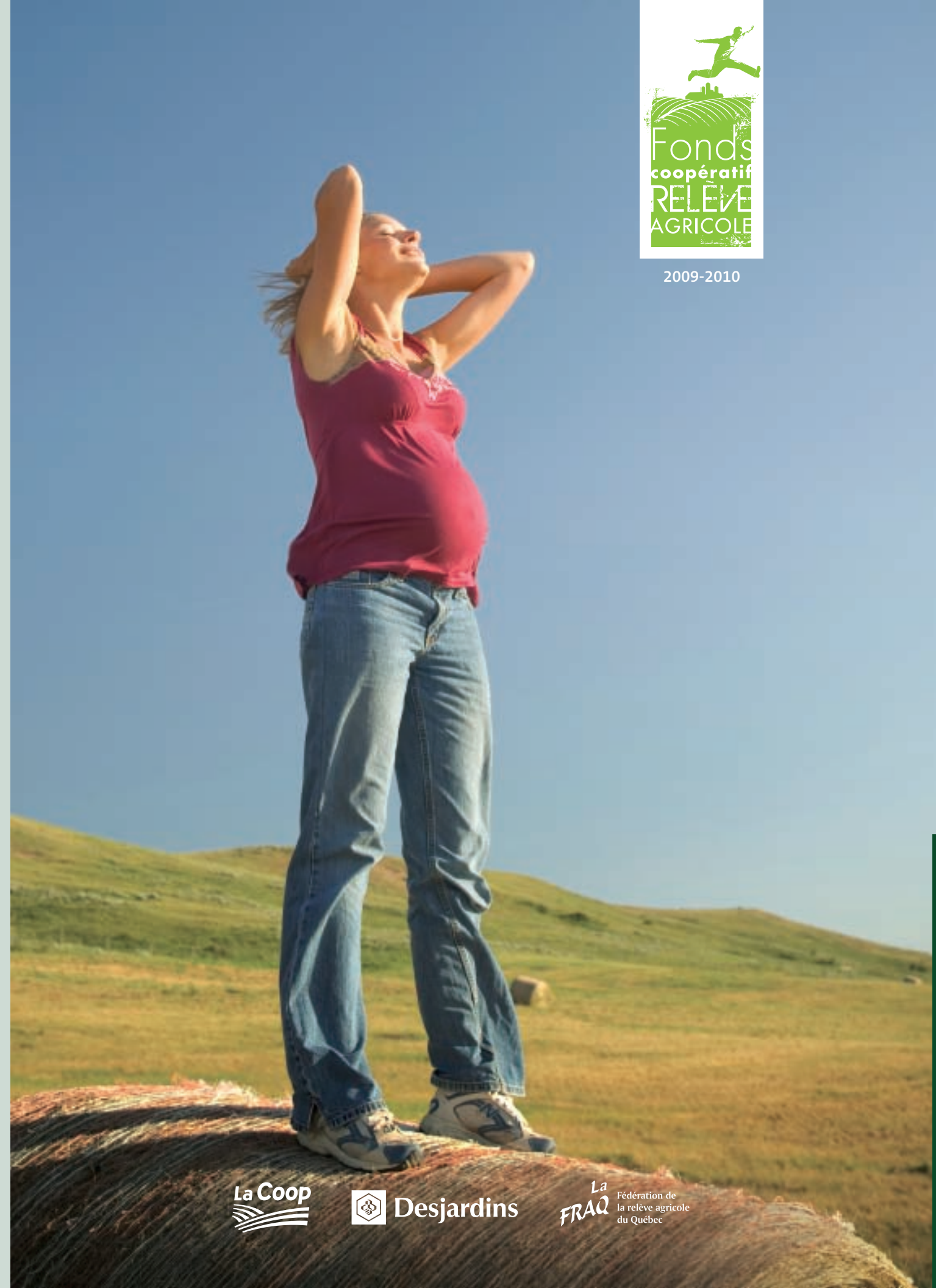
La demande de remboursement des coûts de formation, (accompagnée des pièces justificatives) peut être adressée directement par le jeune au Fonds coopératif d'aide à la relève agricole ou à sa coopérative locale ou à Desjardins qui verra à se faire rembourser par le Fonds.

LISTE DES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES RECONNUES

- Vie démocratique de sa coopérative et le réseau Desjardins (3 points) :
 - AGA de sa coopérative;
 - CA de sa coopérative;
 - groupe de discussion.
- Activités de formation technique organisées par sa coopérative et le réseau Desjardins (2 points) :
 - journée de champ;
 - visite de ferme;
 - voyage.
- Activités de sensibilisation organisées par La Coop fédérée, le CQCM ou le réseau Desjardins (2 points) :
 - forum jeunesse;
 - forum Coop;
 - rencontre de l'Alliance québécoise des jeunes coopérateurs et mutualistes.
- Activités sociales organisées par sa coopérative et le réseau Desjardins (1 point) :
 - pique-nique;
 - golf;
 - voyage;
 - etc.



2009-2010



Desjardins



Fédération de la relève agricole du Québec

Volet Développement des compétences

LISTE DES COURS DE NIVEAU RELÈVE

La coopération, un monde à découvrir (4 crédits)

- Quels sont les véritables avantages de la coopération?
- Quelle est la philosophie à la base du mouvement coopératif?
- Quelle est l'importance de la coopération agricole, ici et ailleurs dans le monde?

Autant de questions auxquelles vous trouverez réponses en vous inscrivant à cette session qui constitue en quelque sorte l'ABC de la coopération agricole.

Budget et plan d'affaires (4 crédits)

Cette formation permettra aux participants de démystifier les étapes d'un exercice budgétaire, de comprendre les différentes façons de budgéter les revenus et les dépenses et d'établir le lien étroit entre le budget, le plan d'affaires et les objectifs stratégiques d'une coopérative ou d'un secteur d'activité. Ce cours intéressera tous les gestionnaires impliqués dans la préparation et l'utilisation des budgets dans leurs activités de gestion. De plus, il les sensibilisera à l'importance d'utiliser certaines techniques de prévision financière et leur apprendra comment mieux utiliser les informations révisionnelles incluses dans l'exercice budgétaire.

Gestion stratégique de l'entreprise agricole (8 crédits)

Planification des principales étapes d'investissement et de dépenses pour l'entreprise, Choix des meilleures options. (Raymond Levallois et Jean-Phillipe Perrier, Université Laval 2 jours)

Introduction au processus comptable et à l'analyse financière (4 crédits)

- Seriez-vous en mesure d'expliquer à des membres les différents types d'états financiers de votre coopérative?
- Qu'est-ce au juste que l'état de l'évolution de la situation financière, par exemple?
- Comment l'interpréter?
- Connaissez-vous votre rôle en regard des aspects financiers de la coopérative?

Sont également traitées dans cette formation les exigences de la loi en ce qui a trait au contenu des états financiers présentés aux membres, de même que les bases de l'analyse financière, incluant l'utilisation de principaux ratios. Vous serez mieux outillé, au sortir de cette formation, pour suivre la santé financière de votre coopérative.

Gestion stratégique basée sur l'identité coopérative (3 crédits)

- Cette formation traite des défis de la coopération et des stratégies de gestion qui permettent aux gestionnaires et administrateurs de coopératives de connaître les raisons qui sont à la base de leur succès. Cette formation vous propose d'étudier le modèle des défis coopératifs. Il s'agit d'un outil de gestion unique parce qu'il a été conçu afin de permettre aux administrateurs et aux gestionnaires de coopératives de mieux identifier le lien entre son succès et son statut de coopérative.



- À la suite de cette formation, vous serez en mesure de :
 - mieux comprendre l'apport de l'identité coopérative à la réussite commerciale et au développement d'une coopérative;
 - identifier des pratiques de gestion nécessaires à la croissance de votre organisation et à les mettre en relation avec les défis coopératifs qui animent le réseau coopératif agricole.

Gérer des crédits de carbone en production agricole (3 crédits)

Plusieurs technologies accessibles aux producteurs sont au cœur de l'amélioration des événements climatiques à venir. De nouvelles opportunités s'offriront pour améliorer et diversifier les revenus. Elles sont liées à la fois à la possibilité de produire des cultures à vocation énergétique (pour les carburants à partir de la bio-masse) et à la mise en marché d'allocation d'émission de CO₂.

Divers changements dans les pratiques actuelles, comme l'utilisation d'engrais-vert et la réduction de méthane permettront à des groupes de producteurs de bénéficier de crédits-carbone échangeables sur le marché boursier du carbone. (Frédéric Hamel, ITA Saint-Hyacinthe)

Paradigme coopératif (3 crédits)

À la fin de la séance, le participant aura eu l'occasion de réfléchir au concept du leadership, au rôle du leader en milieu coopératif et à l'importance de préparer les futurs leaders du réseau La Coop.

De plus, il aura en main quelques pistes lui permettant de mieux assumer son propre rôle de leader dans sa coopérative.

De façon plus particulière, l'atelier permettra au participant de :

- découvrir les contributions de différents auteurs qui se sont intéressés au leadership;
- s'interroger sur son propre style de leadership;
- réfléchir à la dimension éthique du leadership en milieu coopératif;
- discuter d'approches visant à favoriser le leadership chez la relève;
- expérimenter la pédagogie coopérative, qui lui permettra d'intégrer à son apprentissage l'utilisation d'habiletés sociales indispensables au leader, telle la coopération basée sur le partage, l'écoute et la discussion.

Agriculture et économie de marché (3 crédits)

- Connaissez-vous bien les règles de jeu auxquelles sont confrontés, dans la réalisation de leur mission, La Coop fédérée et les coopératives qui la possèdent?
- Quel est l'environnement concurrentiel en agroalimentaire?

L'économie agricole a des particularités qui en font un sujet d'exception. Cette formation vous propose de revoir en quoi l'agriculture requiert des mesures adaptées et quels sont les outils mis à la disposition des producteurs agricoles pour les aider à prospérer sur l'échiquier désormais international.

Organismes d'intervention agricole au Québec (3 crédits)

- Quels sont les principaux intervenants agricoles au Québec et quels sont leurs champs de compétence respectifs?
- Les tables filières, les ministères provinciaux et fédéraux qui ont une incidence sur le développement de notre agriculture, les organismes de coordination, dans quelle mesure les agriculteurs et agricultrices peuvent-ils y jouer un rôle significatif?

Cette formation aborde également le partage des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les provinces en matière d'agriculture. Un véritable « Qui fait quoi? » condensé et concret.

Outils québécois de gestion des risques (3 crédits)

- Utilisation pratique des outils collectifs de gestion des risques pour fin de gestion. Mécanisme d'assurances de revenus au Québec. Fonctionnement et répercussions des programmes de l'ASRA, ASREC, Agri-Stabilité et Agri-Investissement. Acteurs gouvernementaux en matière de soutien du revenu agricole. (Benoît Daviau, ITA Saint-Hyacinthe)

Commerce international (3 crédits)

- Quels sont les grandes tendances, les principaux enjeux et les principales forces qui agissent sur le commerce international?
- Quels en sont les principaux acteurs et quels sont leurs rôles dans la conduite des échanges internationaux dans le monde?
- L'OMC, l'ALENA, etc., que sont-ils au juste?

Dans cette formation, les participants seront également amenés à identifier, quelques points de repère clés en commerce international : barrières au commerce, couple produits-marché, capacités et compétences de firmes, etc. Enfin, le commerce international démystifié!

Chaîne de valeur (2 crédits)

- La chaîne de valeur a pour point de départ l'identification des attentes et des besoins des consommateurs, contrairement à l'approche traditionnelle axée sur la production. C'est ce qu'on appelle le renversement de la chaîne. C'est le consommateur qui a le dernier mot, par ses actes d'achat, sur l'offre qu'on lui soumet.
- Au lieu de travailler en isolement, les différents maillons sont appelés à collaborer afin de développer des produits à valeur ajoutée qui sauront plaire aux consommateurs.
- À la suite de cette formation, vous serez en mesure de :
 - identifier ce qu'est une chaîne de valeur ainsi que les objectifs qui lui sont propres;
 - énumérer les avantages, les inconvénients, les récompenses et les risques associés à ce type de collaboration interentreprises;

- reconnaître les éléments essentiels, ou facteurs de succès, à la bonne mise en œuvre d'une chaîne de valeur, ainsi que les principaux pièges à éviter en cours de route;
- évaluer l'intérêt et le niveau de préparation de son entreprise à participer à une chaîne de valeur.

Réunions efficaces pour les gestionnaires (2 crédits)

Au terme de la séance, les gestionnaires auront renforcé leurs habiletés à animer efficacement des réunions en favorisant la participation des membres.

Ainsi, les participants seront en mesure de :

- reconnaître les différentes fonctions de l'animateur;
- identifier des stratégies pour régler certains comportements perturbateurs;
- suivre les étapes d'un processus de résolution de problèmes et de prise de décision;
- reconnaître les différentes méthodes d'évaluation des réunions afin d'en améliorer le déroulement.

Apprivoiser l'ordinateur (2 crédits)

Vous aimeriez être capable de faire une recherche sur le réseau Internet? Il vous serait utile de créer vous-même vos présentations PowerPoint ou encore, de modifier celles qu'on vous prépare afin de les personnaliser davantage? Vous avez une adresse courriel, mais vous n'avez jamais vraiment pris le temps d'explorer les possibilités de la messagerie électronique? Disons que vous vous sentez... un peu dinosaure? Cette séance est pour vous!

Offerte dans une salle où vous pourrez pratiquer à partir de votre propre poste de travail, cette séance vous invite à faire le tour des fonctions de base des logiciels PowerPoint et Outlook, ainsi que des moteurs de recherche sur Internet.

Excel débutant (2 crédits)

Cette formation vous permettra d'acquérir les connaissances de base afin d'améliorer votre productivité en regard de l'utilisation du logiciel Excel. Vous en apprendrez davantage sur les concepts de base de l'environnement Excel, les techniques d'édition, les calculs et les formules de base, la gestion de la feuille de calcul et la mise en forme et la mise en page des fichiers. Bref, à la suite de cette formation, vous serez en mesure d'utiliser les fonctions de base du logiciel Excel.

Excel intermédiaire-avancé (2 crédits)

- Cette formation vous permettra d'améliorer votre productivité en regard de l'utilisation du logiciel Excel. Vous y apprendrez comment gérer les différents classeurs et des bases de données, analyser les données s'y retrouvant de façon efficace et produire des graphiques pertinents en regard de leur présentation visuelle. Enfin, la formatrice vous fera une démonstration de l'utilisation des commandes macros.

Word intermédiaire (2 crédits)

Cette formation vous permettra d'améliorer votre productivité en regard de l'utilisation du logiciel Word. Vous y apprendrez comment personnaliser la mise en page de vos documents, disposer du texte en colonne, créer et modifier des tableaux ainsi que la fusion de documents.